

EGLISE SAINT JEAN-DE-LA-CHAINE



L'église dédiée à saint Jean, est située à l'endroit où Saint-Aventin aurait fait bâtir une église en l'honneur de Saint-Jean au VI^e siècle. Au cœur du quartier saint Jean au pied du château. L'absidiole nord et la partie nord-est sont du XI^e siècle. L'absidiole sud et la nef sont du XII^e siècle. Au XV^e siècle, d'importants travaux ont été menés, notamment pour élever les murs. Le clocher date du XVI^e siècle.

L'édifice est classé au titre des monuments historiques en 1907.



Détail du décor
intérieur

De structure romane (pour la base des murs, la partie arrière constituée d'un chevet semi-circulaire et de deux absidioles), l'élévation des façades a été réalisée à partir du XV^e siècle (arcs brisés et fenêtres). Le clocher date du XVI^e siècle et était surmonté d'une flèche en pierre rasée à la Révolution. De même type que celui de Saint-Valérien, il fut détruit par la foudre en 1576, puis reconstruit, avant d'être malheureusement amputé à la Révolution de son élégante flèche. La tour sud de l'édifice date du XVI^e siècle ainsi qu'en témoigne un marché passé le 2 juin 1505, avec Pierre Justin, maçon, «pour faire le clocher de l'église Saint-Jean-de-la-Chaine, moyennant la somme de 350 livres».

C'est seulement au XIII^e siècle que l'on a vu apparaître le surnom de la Chaîne *S. Johannes de Cathena*, qui auparavant n'existait pas. Pourquoi ce surnom? Trois hypothèses semblent vouloir l'expliquer. *La première* serait que, pour éviter les accidents à une époque où le Loir se traversait à gué, une chaîne ait été tendue chaque soir afin d'en barrer le passage. *La deuxième* aurait pour origine la perception d'un droit de péage, impôt prélevé sur les chemins et lors du passage des fleuves et des cours d'eau, au milieu desquels on tendait une chaîne pour empêcher les bateaux d'avancer. Mais il semble que le trafic sur le Loir, à peine navigable, n'ait jamais été assez important pour cela. *Quant à la troisième*, elle se rapporterait au non-affranchissement des habitants de Chemars par Louis, comte de Blois, qui en 1197 n'avait pu les inclure dans sa Charte. Pour quelle raison? tout simplement parce que Chemars appartenait à Marmoutier, comme le prouvent les lignes suivantes: « Au début du XI^e. siècle, le comte Eudes donna à l'abbaye de Marmoutier son Alleu de Chemars (près Châteaudun) totalement libre. Les moines possèderaient toutes les coutumes qui y étaient attachées. Cette liberté fut confirmée en 1114 par le comte Thibault et en 1131 également. » (sources extraites en partie de « Châteaudun capitale du dunois » – Monique Rolland)

A l'extérieur, au bout d'une allée ombragée, un beau portail du XVI^e siècle marque l'entrée de l'ancien cimetière de Saint Jean qui entourait l'église. Il comporte deux ouvertures formées d'arcs de taille inégale en anse de panier, surmontés de moulures élégantes, de pinacles et de choux frisés, éléments du gothique tardif

